AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C5059
AV3518

19 novembre 2020

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique[1]
(article 231-46 du règlement général)

Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

(Euronext Paris)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
Circus Casino France*	achat le 12/11/2020 achat le 13/11/2020	60 000 actions 67 000 actions code FR0010209809	1,70 1,70	60 000 actions et droits de vote 127 000 actions et droits de vote

* Société du groupe Ardent.

La société Circus Casino France a effectué la déclaration d'intention suivante :

« La société Circus Casino France agit seule et envisage de poursuivre ses acquisitions d'actions de la société SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS. Elle rappelle par ailleurs qu'elle a introduit des recours en justice contre la société Frameliris afin de contester la validité des accords conclus entre Frameliris et l'initiateur de l'offre relatif à la cession par Frameliris de ses actions SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS. »

[1] Période de préoffre (cf. D&I 220C2638 du 23 juillet 2020).